

→ Formulaire à retourner complété et signé en page 2 à : bio@qualisud.fr

Raison sociale :		Motif de la demande :	
Nom / prénom :		Pour les demandes concernant votre déclaration PAC, merci de joindre votre déclaration PAC (tableau 2 descriptif parcellaire)	

Types de demandes :	
CAS 1 :	Modification de l'assolement (mise en place de nouveau semis ou plantation) ou du classement (C2/C3/AB) sur des parcelles bio ou en conversion déjà déclarées à QUALISUD.
CAS 2 :	Engagement pour conversion vers l'AB de parcelles conventionnelles déjà présentes sur l'exploitation.
CAS 3 :	Acquisition de nouvelles parcelles. IMPORTANT pour des parcelles BIO ou CONVERSION : joindre certificat et attestation parcellaire de l'exploitant précédent (permettant de faire le lien avec le précédent document).
CAS 4 :	Vente ou location de parcelles jusque là contrôlées en bio par QUALISUD (qui sont vendues / ou bail).
CAS 5 :	Désengagement de parcelles certifiées de l'AB vers le conventionnel, celles-ci étant conservées sur l'exploitation.

Exemple disponible en page 3

Parcelle concernée : n° ilot et parcelle OU n°cadastral						
Type de demande →						
Culture (mise) en place						
Surface en Ha						
Date de semis (cas 1/2/3)						
Demande de réduction de conversion ? (cas 2/3)						
Pour les cas 3, veuillez préciser :						
Localisation de parcelle (indiquer la commune où se situe la parcelle)						
Date d'acquisition (date du bail ou mise à disposition)						
Statut actuel de la parcelle (Conventionnel, C1, C2, C3, AB)						

➔ Formulaire à retourner complété et signé en page 2 à : bio@qualisud.fr

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné,

M./Mme
responsable de la structure (raison
sociale) :

- atteste avoir respecté les règles inhérentes au mode de production biologique, y compris l'absence de culture hors sol et hydroponique, et avoir vérifié la conformité des semences et intrants utilisés ainsi que les règles de traçabilité et de non mélange des produits,
- suis informé qu'en cas de non respect de la réglementation, les manquements inhérents seront relevés lors du prochain contrôle, pouvant entraîner notamment un déclassement de récolte à postériori ;
- atteste avoir pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse déclaration telles que prévues par l'article 441-6 du code pénal reproduit ci-dessous et qui s'appliquent sans préjudice de toute autre action en responsabilité éventuellement applicable .
- atteste être dûment informé(e) du fait qu'un manquement à la réglementation relative à l'agriculture biologique pourra conduire à l'application d'une mesure de traitement plus élevée que celle prévue au catalogue national des Dispositions de contrôle communes INAO-DEC-CONT-AB-4 (disponible au lien suivant : www.inao.gouv.fr) si une fausse déclaration avait été produite.
- autorise QUALISUD à adapter le parcellaire de ma structure sur CARTOBIO avec les informations fournies.

Fait à :

Le :

Responsable :

Signature :

Formulaire à retourner complété et signé à : bio@qualisud.fr

TOUTE DECLARATION MENSONGERE SERA SANCTIONNEE SELON LE PLAN DE CONTROLE AGREE DE QUALISUD.

Toute demande incomplète ne pourra pas être prise en compte et de fait irrecevable :

chaque information demandée doit être renseignée, en cas de besoin contactez nos services à bio@qualisud.fr ou au 05.53.20.35.60

QUALISUD se réserve le droit de demander des éléments complémentaires non cités dans le présent formulaire.

Article 441-6 du code pénal :

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

→ Formulaire à retourner complété et signé en page 2 à : bio@qualisud.fr

Exemple						
Parcelle concernée : n° ilot et parcelle OU n°cadastral	<i>Ilot 12.6</i>	<i>Parcelle B0129</i>	<i>Ilot 1.12</i>	<i>Ilot 10.6</i>	<i>Ilot 2.4</i>	
Type de demande	<i>Cas 1 (modif assolement)</i>	<i>Cas 2 (conversion parcelle)</i>	<i>Cas 3 (acquisition parcelle)</i>	<i>Cas 4 (Vente / location parcelle)</i>	<i>Cas 5 (déconversion parcelle)</i>	
Culture (mise en place)	<i>Blé tendre</i>	<i>Jachères</i>	<i>Vignes</i>	<i>Féveroles</i>	<i>Féveroles</i>	
Surface en Ha	<i>1,15</i>	<i>3,5</i>	<i>0,25</i>	<i>0,6</i>	<i>2,4</i>	
Date de semis (cas 1/2/3)	<i>25/10/2025</i>	<i>/</i>	<i>/</i>			
Demande de réduction de conversion ? (cas 2/3)		<i>Oui</i>	<i>Non</i>			
Pour les cas 3 :						
Localisation de parcelle (indiquer la commune où se situe la parcelle)			<i>Aire sur l'adour</i>			
Date d'acquisition (date du bail ou mise à disposition)			<i>01/04/2026</i>			
Statut actuel de la parcelle (Conventionnel, C1, C2, C3, AB)			<i>Conventionnel</i>			